

mer son profond regret de ce que la sentence de mort prononcée contre *Louis Riel*, convaincu de haute trahison, ait été mise à exécution ; et sur la question préalable, que cette question soit maintenant mise aux voix,

Et la question préalable étant de nouveau proposée, la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit,

Mardi, 23 mars 1886.

Et le débat continuant ;

Sur motion de *M. Orton*, secondé par *M. Hesson*,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure moins quinze minutes, mardi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mardi, 23 mars 1886.

#### PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—  
Par *M. Hilliard*,—la pétition du révérend *W. J. Keilty* et autres, de *Innismore* et autres lieux, comté de *Peterborough*, Ontario.

Par *M. Bossé*,—la pétition de *Alexander Macdonald*, de la cité de *Toronto*.

Par *M. Dawson*,—la pétition de *J. B. Flamand* et autres, du village de *Killarney* ; et la pétition de *W. H. Plummer* et autres, du village de *Sault-Ste-Marie*, et autres lieux, pêcheurs et autres, du district d'*Algoma*.

Par *M. Haggart*,—la pétition de *Angus P. MacDonalâ* et autres, de la cité de *Toronto*.

Par *M. Patterson (Essex)*,—la pétition de *Samuel Smith Macdonell*, de la ville de *Windsor*, Ontario, et autres lieux.

Par *M. Desautniers (Saint-Maurice)*,—la pétition du révérend *E. Béliveau*, curé et autres.

*M. Thompson (Antigonish)*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 4 mars 1886, pour copie de toutes pétitions, communications ou représentations en faveur de la commutation de la sentence de *Louis Riel*. (*Documents de la session, No 43f.*)

*Sir Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence, du 4 mars 1886, pour un état indiquant les sommes d'argent payées au chef *Kah-ké-wa-quo-na by* (connu autrement sous le nom de *Chef Jones*) l'éditeur du journal *The Indian*, dans le cours des quatre dernières années ; le détail des services pour lesquels les dites sommes ont été payées, ainsi que copie de toute correspondance et ordres en conseil se rattachant à ce sujet. (*Documents de la session, No 38b.*)